

Compte rendu réunion du 5 mai 2015

5eme groupe scolaire :

Présents : parents d'élèves – enseignants - mairie

1/ état des lieux des mouvements prévus

- Pour St Ex :

pas de modification de la carte scolaire

pas de départ de l'école

retour de PMF : 4 maternelles et 11 élémentaires

Les effectifs de la maternelle sont extrêmement tendus

- Pour PMF :

pas de modification de carte

départ des enfants "hors commune" vers le 5e groupe : 2 maternelles et 4 élémentaires

départ d'enfants vers St Ex : 4 maternelles et 11 élémentaires

départ d'enfants vers Jaurès : 5 maternelles et 13 élémentaires

départ d'enfants vers Sajus : 2 maternelles et 5 élémentaires

départ d'enfants vers le 5e groupe : 2 maternelles et 4 élémentaires

Total départ : 15 maternelles et 37 élémentaires

Note : cela correspond à TOUS les enfants identifiés comme "hors secteur" sur PMF

- Pour Sajus

modification de carte entraînant :

- départ de 12 maternelles et 35 élémentaires vers le 5e groupe

- départ des enfants "hors commune" vers le 5e groupe : 4 maternelles et 7 élémentaires

- retour de PMF : 2 maternelles et 5 élémentaires

Total départ : 16 maternelles et 42 élémentaires

Note : Pour Sajus il est prévu plus de modification de carte par rapport à la précédente réunion car des rues, qui étaient optionnelles sont devenues fermes.

- Pour Jaurès

modification de carte entraînant :

- départ de 46 maternelles et 44 élémentaires

- départ des enfants "hors commune" vers le 5e groupe : 2 ou 3 maternelles et 8 ou 9 élémentaires

(le total faisait 11)

Total départ : 46 maternelles et 44 élémentaires ainsi que 11 hors commune

Total déplacement : 29 enfants hors commune + 46 retour dans leur carte + 133 modifications de carte = 208 enfants.

Note : en additionnant les chiffres notés en séance, on obtient : 28 enfants hors commune + 46 retour carte + 137 modifications de carte = 211 enfants.

À vérifier à réception des tableaux projetés

2/ Effectifs prévus sur les écoles

maternelles (les écarts sont liés aux enfants de PS dont le nb restent inconnus)

St Ex (3 cl)	PMF (3cl)	Sajus (3cl)	Jaurès(3cl)	5e(4 cl)
de 87 à 94	de 73 à 87	de 84 à 90	de 83 à 84	de 106 à 116
Moy de 29 à 31.3	Moy de 24.3 à 29	Moy de 29 à 31	Moy de 28 à 30	Moy de 26.5 à 29

Notes : inconnue sur le nombre de nouveaux arrivants, estimés à 36 sur le 5e groupe comptabilisés dans le tableau et 8 autres sur des zones indéterminés de la commune et non comptabilisés.

Il y a 16 classes au total

Les enseignants présents de PMF ont signalés qu'ils avaient un risque de fermeture de classes en 2016 s'il y avait encore aussi peu d'enfants inscrits et ont paru réservés sur le départ de tous ces enfants de PMF.

Élémentaires

St Ex (6 cl)	PMF(6cl)	Sajus (6cl)	Jaurès (6cl)	5e(5cl)
170	151	143	140	139
Moy 28.3	Moy 25.1	Moy 23.8	Moy 23.3	Moy 27.8

Notes :

- inconnue sur le nb de nouveaux arrivants, estimés à 34 et comptés sur le 5e groupe. 14 autres nouveaux estimés ne sont pas comptés dans ces tableaux.

- Il y a 29 classes au total mais la mairie présente les tableaux comme s'il y en avait 30 (avec 7 cl. à St Ex).

Avec 29 classes : le seuil d'ouverture (27) est atteint : à St Ex (effectif > 162) et au 5e groupe (effectif > 135)

- Pour le 5e groupe, la mairie considère que vu l'inconnue sur 34 nouveaux arrivants, il est difficile de savoir si le seuil sera atteint

- Pour St Ex, elle avait prévu qu'il y aurait 30 classes à la rentrée et compte bien que cette 30e classe soit acceptée mais aucune garantie pour le moment (Fermeture actée en CDEN, pas de réponse de l'IEN)

Pour St Exupery, la situation est donc très aléatoire et très complexe : le seuil est dépassé suite à des déplacements d'enfants (des retours dans leur carte scolaire; ces retours sont estimés par la mairie comme JUSTE vis à vis des familles, nous n'avons pas le même avis).

Sans ces retours, l'école St Ex reste en dessous du seuil des 162 mais assez proche.

Les parents sont inquiets de l'absence d'ouverture de la 30e classe.

3/ Autre piste en élémentaire

La mairie a proposé un scénario avec seulement 29 classes sur la commune (et donc 6 classes à St

Ex) MAIS la seule manière qu'elle a proposé pour y arriver n'est pas de faire moins de déplacements d'enfants !

En pratique, elle prévoit des modifications de carte de St Exupery , pour déplacer ailleurs (Sajus, 5e ou Jaurès, ce n'est pas précisé) des enfants de St Ex.

Elle prévoit également des modifications de carte de PMF (sans préciser pourquoi).

Les chiffres annoncés en termes de déplacement sont : 29 hors commune // 31 retour sur secteur // 145 modif de carte ce qui fait un total de 205 enfants bougés. Donc pratiquement autant qui bougent sur la commune, la seule différence est: plus de modif carte et moins de retour sur secteur.

A 29 classes, il a été indiqué l'absence de marge de manoeuvre (c'était une évidence vu le nb d'enfants prévus) mais c'est malheureusement la réalité du jour suite à la fermeture de classe sur ST EX

Nous avons proposé :

- que la mairie re-travaille le cas 29 classes avec moins de déplacements en limitant les retours de carte et les modifications de carte ==> impossible pour la mairie car soit disant injuste (?)
- que le 5e groupe passe à 4 classes et St Ex à 7 classes avec ouverture potentielle en septembre sur le 5e groupe s'il y a suffisamment de nouveaux arrivants. ==> hypothèse non écartée mais pas retenue

4/ Conclusion

Le seul raisonnement qui paraît juste et pérenne coté mairie est la "carte"; cela veut dire pour elle :

(a) retour sur carte des enfants hors carte (uniquement pour PMF)

(b) modifier la carte et application de la modif à tous les enfants déjà là (sur Sajus et Jaurès)

Nous n'avons pas cautionné ce raisonnement et affirmé notre désaccord.

Pas d'expression (en réunion) des enseignants présents sauf de PMF qui craignent des fermetures en maternelle puis en élémentaire rapidement (pour info ils n'y a que 20 MS en maternelle et seulement 14 inscrit en PS pour le moment). Les parents délégués API de PMF ne se sont pas exprimés sur ce sujet.

Concernant les enfants entendants de parents sourds qui sont hors commune :

Le choix proposé est un retour sur leur commune ou bien un déplacement sur le 5ème groupe. Il faut donc qu'ils fassent une demande de dérogation pour rester sur leur école actuelle.

Une réunion devrait être organisée avec eux et le secteur Education Jeunesse pour étudier les différentes situations de ces familles.

La suite :

- Courrier mairie aux familles (entre le 11 et le 15 Mai) puis réunion mairie dans les écoles avec les parents d'élèves pour parler du projet (10 à 15 jours après l'envoi des courriers).
- Les représentants de parents peuvent faire remonter les noms des familles volontaires pour changer d'école.
- Nous avons eu l'affirmation que des enfants ne seraient pas déplacés après la rentrée.
- Des réunions dédiées aux travaux seront également organisées sur Jaurès maternelle (12 Mai 20h30) et élémentaire (date à fixer) avec les parents d'élèves. Les travaux débiteront après ces réunions.
- La commission d'affectation devrait se tenir vers début juin ou mi juin. Les critères de dérogation sont à définir pour cette commission.